

## 4.5 RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Création de SA SDGP 41 le 23 mars 2000 devenue Coface Holding SAS (AGE du 26 juillet 2007)

Nature des indications (en euros)	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018
<b>I - Capital en fin d'exercice</b>					
a) Capital social	786 241 160	786 241 160	314 496 464	314 496 464	307 798 522
b) Nombre d'actions émises	157 248 232	157 248 232	157 248 232	157 248 232	153 899 261
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
<b>II - Opérations et résultats de l'exercice</b>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	2 642 322	992 028	2 269 291	2 844 892	358 946
b) Résultat avant impôts, amortissements et provisions	- 1 677 741	72 977 514 <sup>(2)</sup>	77 558 666	20 478 344	123 473 002
c) Impôt sur les bénéfices		- 1 730 821	517 871 <sup>(3)</sup>	- 1 996 620	- 1 115 937
d) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	- 2 779 036	73 048 606	75 381 066	20 815 235	122 604 984
e) Bénéfices distribués	<sup>(1)</sup>	66 617 140 <sup>(2)</sup>	20 397 756 <sup>(4)</sup>	53 290 817 <sup>(5)</sup>	122 332 846 <sup>(6)</sup>
<i>dont acompte sur dividendes</i>					
<b>III - Résultat par action</b>					
a) Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	- 0,01	0,48	0,49	0,14	0,81
b) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	- 0,02	0,46	0,48	0,13	0,80
c) Dividende versé à chaque action	0,00	0,42	0,13	0,34	0,79
<b>IV - Personnel</b>					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	-	-	-	-	-
b) Montant de la masse salariale	-	-	-	-	-
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	-	-	-	-	-

(1) Au titre de 2014, un dividende exceptionnel de 0,48 € par action pris sur la prime d'émission soit 75 460 456 € a été attribué suite au vote de l'assemblée générale du 18 mai 2015.

(2) Au titre de 2015, à la suite de l'assemblée générale du 19 mai 2016, a été attribué aux actionnaires un versement de 75 312 210 € correspondant au bénéfice distribuable de 66 617 140 € augmenté du prélèvement de 8 695 070 € sur la prime d'émission, ce qui représente un versement de 0,48 € par action.

(3) Au titre de 2015 et 2016 le produit d'impôt vient du produit des sociétés intégrées fiscalement.

(4) Au titre de 2016, avait été soumis au vote de l'assemblée générale du 17 mai 2017 une distribution de 0,13 € par action soit 20 442 270 €, le versement hors actions propres a été de 20 397 756 €.

(5) Au titre de 2017, a été soumise au vote de l'assemblée générale du 16 mai 2018 une distribution de 0,34 € par action soit 53 290 817 €.

(6) En 2018, il sera soumis au vote de l'assemblée générale du 16 mai 2019, une distribution de 0,79 € par action soit 122 332 846 €.